

La e-santé en officine,
c'est maintenant !

Le Ségur du Numérique en Santé

L'objectif : généraliser le partage fluide
et sécurisé **des données de santé**
entre les professionnels de santé et l'utilisateur
pour mieux prévenir et mieux soigner.

Pour les pharmacies, c'est...

- Une **mise à jour logicielle** prise en charge par l'État
- Des échanges **interprofessionnels** fluidifiés
- Des échanges d'informations et d'ordonnances **sécurisés avec leurs patients**

Quels sont les services déployés ?

Le Ségur du numérique va permettre d'accélérer le partage des données de santé au travers de 4 services et référentiels socles qui vont **renforcer la sécurité et développer l'interopérabilité des « systèmes d'information de santé »**.

mon
ESPACE
SANTÉ

«**Mon espace santé**» intégrant le dossier médical partagé (DMP), l'agenda santé, la messagerie sécurisée et un magasin d'applications référencées, où le patient sera le gestionnaire des accès à ses données

La **messagerie sécurisée de santé** (MSSanté), étendue aux citoyens

MSSanté



La **généralisation de Pro Santé Connect (PSC)** pour permettre aux professionnels de se connecter en toute simplicité, y compris en mobilité, avec leur application e-CPS.

La **généralisation d'une Identité Nationale de Santé (INS)**, pour développer l'interopérabilité et l'identitovigilance

Identité Nationale
de Santé
ins
Bien identifié-e,
bien soigné-e.

Quels bénéfices pour l'officine?



Consultation de documents de santé reçus par messagerie



Production de documents de santé (compte-rendu, Bilan Partagé de Médication, vaccination...)



Diffusion des documents de santé vers un professionnel ou le patient



Intégration des services dans les logiciels (INS, Pro Santé Connect, Carte Vitale, E-Prescription)



Evolutions du Dossier Pharmaceutique (accès aux données, sécurisation des dispensations médicamenteuses)



Portabilité des données de santé Ségur de son logiciel à un autre pour récupérer les données

Nouveautés / Prise en charge

Rémunération sur Objectifs de Santé Publique (Rosp) pour le développement du numérique en santé et l'amélioration de l'accès aux soins

● Logiciel d'aide à la dispensation certifié HAS	200€
● DMP	100€/an si utilisation <i>90 % des accompagnements et bilans finalisés donnant lieu à une alimentation du dossier médical de Mon espace santé</i>
● MSSanté	240€/an si utilisation <i>5 % des délivrances qui donnent lieu à des échanges mail avec usage de la messagerie de santé</i>
● Utilisation de la e-prescription <i>35 % des prescriptions exécutées via le processus e-prescription</i>	250€ en 2023 puis 70% des délivrances via le processus d'e-prescription en 2024
● Déploiement de l'application CARTE VITALE	50€ si utilisation > 5%

Calendrier



Connaissance des éditeurs Ségur



Date limite de signature du bon de commande



Fin des travaux de réception, installation et formation

2022

2023



Pour être équipé d'un logiciel de gestion d'officine référencé Ségur numérique, **rapprochez-vous de votre éditeur**